

NATIDINE

DATE DE MISE A JOUR : 25/03/25

Liquide prêt à l'emploi à usage exclusivement professionnel
Désinfection des trayons des animaux de production laitière par pulvérisation
après la traite

Désinfection manuelle ou automatique - Utilisation en intérieur

PRODUIT BIOCIDES -Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Acide L-(+)-lactique 8,4g (8g exprimé en pur) ;
Numéro(s) de CAS 79-33-4 ; Numéro CE 201-196-2

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 3 : Produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire. AL Autre liquide. Numéro d'autorisation : EU-0031195-0001 1-1. Titulaire de l'autorisation HYPRED SAS
55, Boulevard Jules Verger; BP 10180 35803
DINARD Cedex
France

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Bleu
Odeur	Citronnelle
pH pur	3,8±1
Masse volumique	≈ 1,06 g/cm ³
Point de congélation	Non disponible
Point de fusion	-1 °C

Propriétés :

Désinfectant contenant de l'acide L-(+)-lactique, un acide α-hydroxy carboxylique
Forte mouillabilité pour une couverture parfaite de la peau
Facile à pulvériser, n'obstrue pas les dispositifs d'application, peut être utilisé dans les robots
Ne goutte pas, utilisation économique
Ingrédients participants à l'entretien de la peau du trayon:
Contient des agents humectants: Polyols
Contient un agent hydratant, émollient et adoucissant: glycérine
Tensioactif doux

Mode d'emploi :

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
Le produit doit être amené à une température entre 20 °C et 30 °C avant utilisation.
Remplir manuellement ou automatiquement le pulvérisateur avec le produit prêt à l'emploi.

NATIDINE

DATE DE MISE A JOUR : 25/03/25

Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application.
Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.

Doses d'application par animal:

- vaches et bufflonnes 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandés)
- brebis 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandés)
- chèvres 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandés)

Fréquence : 2 à 3 fois par jour

NATIDINE est un produit prêt à l'emploi, désinfectant bactéricide et levuricide.

Remplir manuellement ou automatiquement le pulvérisateur avec NATIDINE.

Après la traite, appliquer par pulvérisation manuelle ou automatique sur les trayons de l'animal, sur toute la longueur du trayon.

Veillez à ce que les trayons soient entièrement recouverts de désinfectant.

Laisser le produit jusqu'à la traite suivante.

Maintenir les animaux debout pendant au moins 5 minutes jusqu'à ce que le produit soit sec.

Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.

Paramètres de contrôle :

Merci de vous rapprocher de votre conseiller pour toute demande relative aux paramètres de contrôle.

Conditionnements :

Jerrican	0,5l		0,5kg
Jerrican	10l	Couleur naturelle	10kg
Jerrican	22l	Bleu foncé	22kg
Tonnelet carré	60l	Bleu foncé	60kg
Fût	220l	Bleu foncé	200kg
GRV	1000l	Couleur naturelle	1000kg

Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

NATIDINE

DATE DE MISE A JOUR : 25/03/25

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>
Utiliser le produit dans les 24 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur
NATIDINE est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans NATIDINE ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

NATIDINE ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.